Commune des Allues
à Cœur Ouvert
Lettre d'information
LES ALLUES
Juillet 2003- N° 6

Actualité

RD 90, le point sur les Épines Blanches

Les travaux de sécurisation du secteur des Épines Blanches se poursuivent.
Pour information, le Conseil Général édite régulièrement une lettre sur le chantier. Dans sa dernière édition datée de juillet 2003 et envoyée aux habitants, un nouveau point est fait avec en particulier le calendrier sur la circulation. Compte tenu des aléas du chantier, le calendrier est sujet à modification. Par conséquent, nous vous conseillons de vérifier régulièrement l'information disponible sur les panneaux d'affichage, dans les offices du tourisme et à la mairie.

Éditorial

Ce nouveau numéro "A Cœur Ouvert" reprend les rubriques habituelles. Outre l'actualité de notre commune, il aborde également le projet d'aménagement du secteur du Plan des Mains et fait la part belle au tri sélectif. Un dossier spécial sur deux pages, clair et documenté avec un aide-mémoire à conserver. Pour préserver la qualité de la vie et celle de notre environnement, chacun d'entre nous doit s'impliquer dans la collecte sélective. Nous comptons sur votre participation citoyenne et vous rappelons que les élus sont à votre disposition pour toute information.

Le Maire
T. Monin

ZOOM

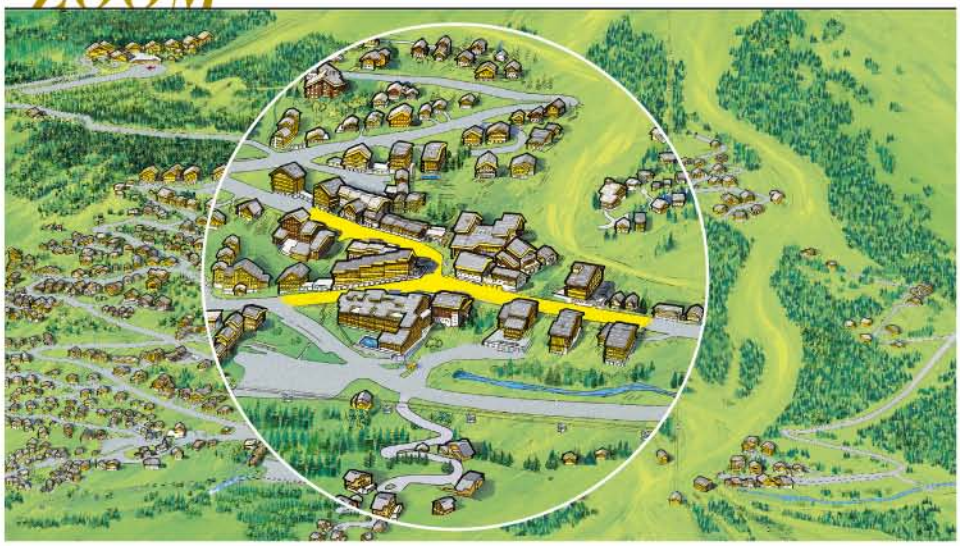

Stationnement : du nouveau dans le centre station

Le principe de la gratuité du stationnement dans les rues et dans les parkings continue de s'appliquer durant l'été. Seule restriction : respecter la limitation de stationnement à deux heures dans le centre de Méribel (voir ci-dessus), de manière à faciliter l'accès aux services et aux commerces. Merci de votre compréhension.

Tri sélectif : mode d'emploi *>>> voir article pages 2 et 3*

Sommaire

Page 1
- **Édito du maire**
- **Zoom :** stationnement à Méribel
- **Actualité :** les Épines Blanches

Pages 2 et 3
- **Dossier spécial :** tri sélectif mode d'emploi

Page 4
- **Questions à :** Thierry David
- **Infos pratiques :** rentrée scolaire 2003
- **Perspectives :** aménagement du secteur du Plan des Mains

QUELQUES CHIFFRES éloquents...

Production annuelle par habitant de la vallée de déchets ménagers collectés : 488 kg (une demi-tonne !) avec une évolution annuelle d'environ 3 %.
Part des emballages ménagers dans nos poubelles : 40 % du poids !
Tonnage de verre collecté dans la vallée en 2001 : 227 tonnes (évolution annuelle de 5 % !).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Quelle est la durée de vie (la biodégradabilité) d'une peau de banane abandonnée en pleine nature lors d'une randonnée en montagne ?
Réponse : de 8 à 10 mois !
Et d'un emballage aluminium ?
Réponse : près de 200 ans !
Et d'une bouteille de verre ?
Réponse : 3 000 ans.
Les exemples sont légion et pourraient être multipliés à l'envi. L'objet de ce dossier est de vous informer avec clarté des enjeux du tri sélectif et de son application progressive dans la vallée. Recycler c'est d'abord trier, l'affaire de tous au quotidien !

du tri organisé à la collecte sélective :

Tri et recyclage font bon ménage

Les déchets et particulièrement le recyclage constituent un défi majeur à relever pour les prochaines années.
Le lancement et la mise en place progressive des emballages ménagers dans notre vallée répondent à plusieurs impératifs :

- Appliquer les lois et directives européennes qui ont pour objectifs la prévention et la réduction de la production et de la nocivité des déchets. Le recyclage, qui en est le corollaire, participe directement à la préservation de l'environnement et à l'économie des matières premières.
- Limiter les quantités d'ordures ménagères dont les coûts de traitement (collecte, transport, valorisation) ne cessent d'augmenter.
- Inciter et permettre à chacun de s'impliquer dans la protection de notre environnement en évitant le gaspillage des ressources naturelles (qui ne sont pas inépuisables).
- La collecte sélective conditionne le recyclage. Tout ce qui peut être recyclé n'est plus à traiter (par incinération ou par enfouissement). De nombreuses filières de valorisation des déchets existent. Le verre (recyclable à l'infini), le carton, le papier (recyclable 10 fois), le plastique, le métal (recyclable à l'infini) etc. connaissent ainsi plusieurs vies.

ECO-EMBALLAGES®

Emplacement des conteneurs *à Méribel*

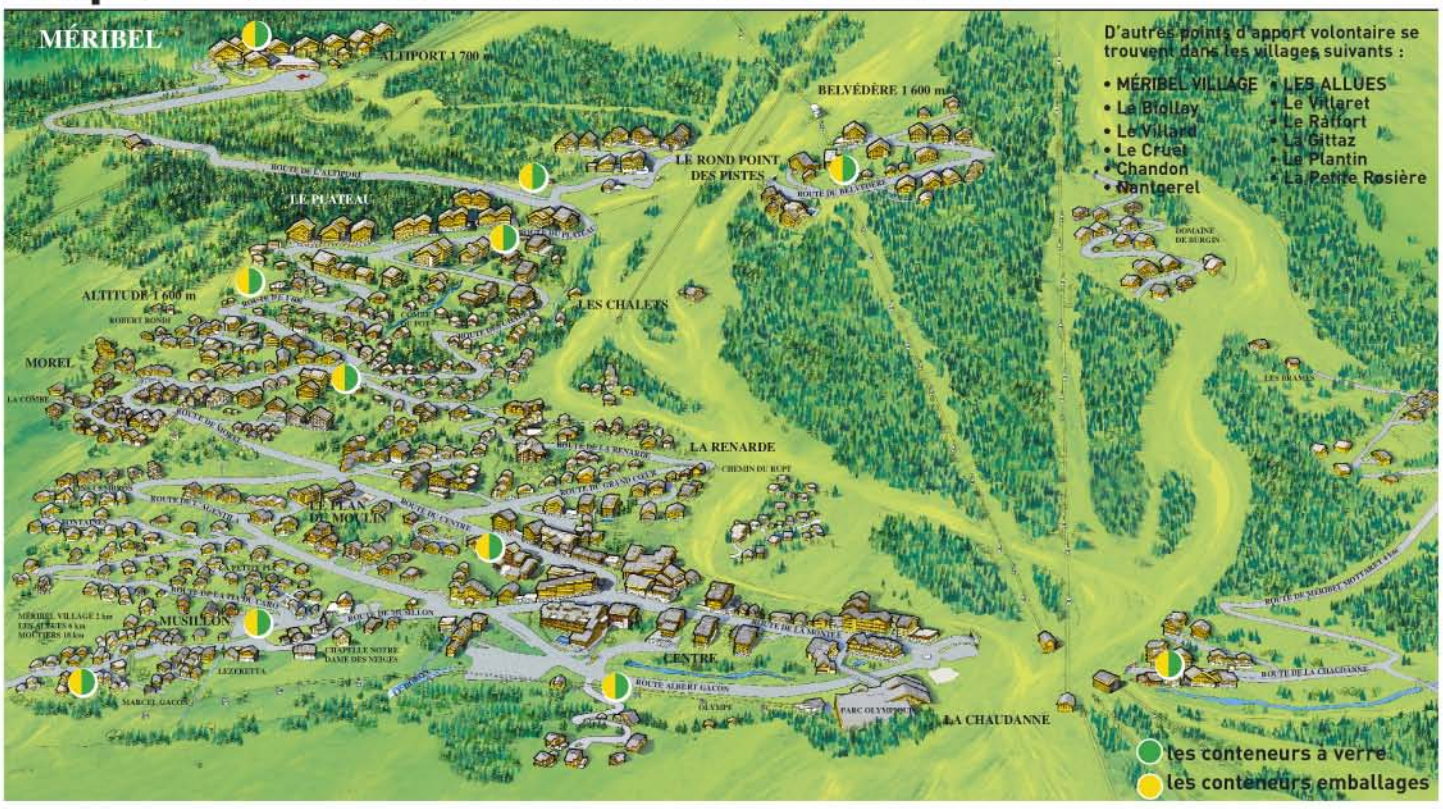

un passage obligé

Le tri sélectif *côté pratique*

La collecte sélective suppose, outre les filières de collecte et de gestion, l'installation de conteneurs adéquats et un changement dans les comportements. Le volontarisme est donc de mise : par la pratique du tri chez soi et par le déplacement jusqu'au point de recyclage, un site équipé de conteneurs. Les conteneurs à verre sont en place depuis plusieurs années et l'accroissement du tonnage collecté démontre que l'habitude est prise. De nouveaux conteneurs, appelés moloks* (du nom de leur inventeur), prennent place progressivement dans notre paysage. Habillés de pierre, ces réservoirs, équipés de "chaussettes" en plastique, sont d'une grande contenance. Deux modèles existent : l'un est prévu pour le verre, l'autre pour les emballages.

* Le molok est une méthode hygiénique de collecte des déchets. Il s'agit d'un système souterrain de collecte qui associe hygiène, économie et respect de l'environnement (par sa discrétion et son habillage en bois et en pierre). À l'intérieur du système un sac porteur en polyéthylène et un sac jetable PVC avec des contenances variant de 300 litres à 5 mètres cubes.
Pourquoi l'installation en pleine terre ? La paroi en polyéthylène du corps doit être en contact direct avec la terre. Raison : pour que le principe physique de différence de température entre le fond du molok et la température extérieure soit maximum, supprimant ainsi complètement la remontée des odeurs.

Méribel-Mottaret

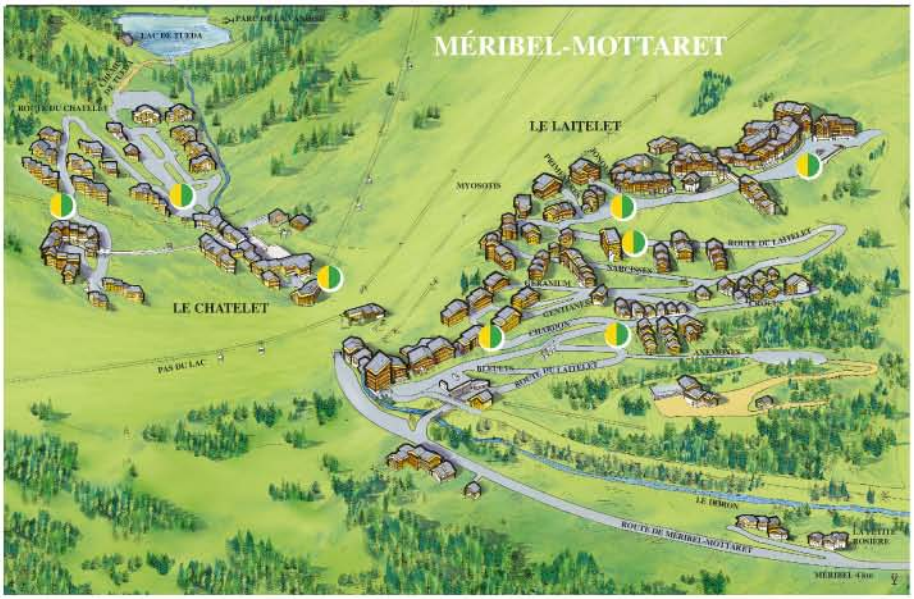

MÉMO

MOLOK VERRE

- Bouteilles,
- verres...

MOLOK EMBALLAGES

- Bouteilles plastiques
- Briques alimentaires et cartons
- Journaux et papiers
- Ferblanterie

DÉCHETTERIE

- Encombrants, ferraille et bois

NB : actuellement au Raffort

Préparez *vos questions*

Aurore Cailler, ambassadrice du SIVOM en compagnie de Christophe Liebenstein, responsable du fonctionnement des collectes au niveau municipal

Le tri sélectif constitue une petite révolution, avec sa part de changements dans les habitudes et les questions qui en découlent. Sachez que des "ambassadrices" déléguées par le SIVOM de Bozel entameront prochainement, fin juillet début août, une campagne d'information à domicile. N'hésitez pas à préparez vos questions qui seront les bienvenues.

Questions à...

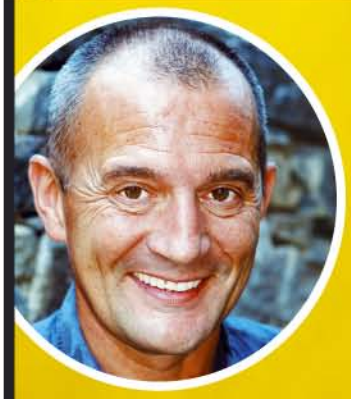

Thierry DAVID

ACO (A Cœur Ouvert) : Hiver comme été, la station de Méribel met à disposition de la clientèle et des résidents un service de transport interne à la vallée. Directeur de l'agence Ailleurs de Moutiers depuis une quinzaine d'années, et responsable sur le terrain du système des navettes, vous avez suivi de près l'évolution de ce service de navettes...

T. David : les problèmes de circulation dans la station et de transports ont toujours été au centre des préoccupations de la mairie. Pour pallier ces difficultés, la mairie a mis en place un service de navettes. Avec des objectifs multiples : apporter un véritable service aux vacanciers, désengorger le centre de la station et limiter les problèmes de stationnement et de circulation.

ACO : quelle est la transformation marquante de ces dernières années ?

T. David : de manière indiscutable, l'instauration de la gratuité, décidée il y a huit ans, a constitué une révolution dans l'organisation des transports de la vallée.

ACO : selon vous, quel a été le facteur déterminant dans cette prise de décision...

T. David : à l'instar d'autres grandes stations de sports d'hiver et d'été, la municipalité a pris conscience de la pertinence d'un tel service et a fortiori de l'intérêt de la gratuité totale.
L'accès libre aux navettes qui innervent les centres et quartiers névralgiques de la vallée est ainsi devenu plus qu'une prestation. La gratuité totale a valeur même d'argument pour la promotion et la réputation de la station. Il faut savoir que les Tour Operator accordent beaucoup d'importance à la localisation des arrêts navettes ainsi qu'aux destinations desservies et à la fréquente de la desserte.

ACO : concrètement, décrivez-nous le fonctionnement de ce service

T. David : tout d'abord, il faut rappeler que nous répondons à un appel d'offres. Tous les cinq ans en effet, la municipalité organise une consultation sur la base d'un cahier des charges qui prend en compte les exigences de la collectivité, la configuration géographique de la vallée, les attentes de la clientèle, le cadre budgétaire et la qualité du service rendu, car nous avons une obligation de résultat.

ACO : sur le terrain, comment s'organise ce service ?

T. David : en hiver, le dispositif de transports s'articule sur quatre lignes principales mises en service de 8h à 20h (plus un service réduit de 20h à 0h30 assuré par deux véhicules) avec une fréquence de desserte toutes les 15 minutes. Avec 8 véhicules de type urbain (4 autocars de 110 places, 3 de 75 places et un de 30 places) qui circulent par tous les temps, l'objectif est de répondre à la demande de déplacement de la clientèle et d'être synchrone avec les horaires de fonctionnement des remontées mécaniques et des cours de ski. Il faut également signaler que depuis l'hiver dernier, un véhicule supplémentaire a été mis en place pendant les vacances scolaires françaises.

ACO : des parkings souterrains très accessibles, des arrêts d'autobus sécurisés, des fréquences de passage soutenues, la gratuité des navettes, des efforts financiers conséquents qui sont autant d'arguments à mettre à l'actif d'une station soucieuse de la qualité de vie des vacanciers et de la population résidentielle.

Quelques chiffres :

Que de chemin parcouru :
du mois de décembre à la fin du mois d'avril, les navettes parcourent l'équivalent de 175 000 km (soit plus de quatre fois le tour de la Terre).
Un service gratuit... mais dont le coût : 817 000 euros (pour la période de décembre 2002 à fin août 2003) est intégralement supporté par la collectivité.

Infos pratiques

Rentrée scolaire 2003 : pour mémo

• **Retrait des cartes de transport scolaire :** si vous avez effectué votre inscription, vous pourrez retirer votre titre de transport les 1er, 5 et 8 septembre, de 8h à 12h et de 13h à 17h.

• **Achat des abonnements et tickets de restaurant scolaire :** vous pourrez procéder à l'achat d'abonnements ou de tickets auprès des restaurants scolaires de la manière suivante :
- à Méribel :
  le 1er septembre de 9h à 17h
  les 8 et 9 septembre de 14h à 17h
  le 10 septembre de 8h à 12h
- aux Allues : jeudi 4 et vendredi 5 septembre de 15h à 17h.

NB : quel que soit le restaurant scolaire fréquenté par votre enfant, tickets et abonnements peuvent être achetés indifféremment aux Allues ou à Méribel.

Perspectives

Aménagement du domaine skiable au Plan des Mains, le service en plus.

La S3V ayant manifesté le plus vif intérêt dans la réalisation du projet du Plan des Mains, le conseil municipal a considéré cette candidature avec attention, privilégiant les garanties qu'elle offrait en termes d'architecture et d'exploitation.
Répondre aux attentes de la clientèle, proposer de nouveaux services de qualité fiable, donner une plus value au domaine skiable et se différencier dans une optique de satisfaction et de fidélisation. Tels sont les critères qui ont guidé la municipalité dans le choix de la S3V pour la gestion et l'exploitation d'un restaurant et de prestations complémentaires gratuites dans le secteur du Plan des Mains. Le projet, qui verra le jour dans un moyen terme, prévoit un restaurant (avec deux niveaux de restauration, l'un haut de gamme, l'autre classique), un ensemble bar – salon de thé – crêperie relié à un solarium, et une aire de confort consistant entre autres, en une salle hors sac, des toilettes publiques libres d'accès, une zone de pique nique, des ateliers classiques (matériel de réglage des fixations), une salle d'expositions (à thématique variable) et enfin un espace ludique.
Ce nouvel équipement à l'architecture parfaitement intégrée – le projet architectural devrait prochainement être présenté aux élus - s'inscrira dans un secteur névralgique très fréquenté du cœur des 3 Vallées et démontre la convergence d'intérêts entre la collectivité et la S3V, une synergie au service de la clientèle.

Renseignements

Mairie des Allues
73550 MÉRIBEL
Services administratifs :
Tél. 04 79 08 61 04
Fax : 04 79 08 52 07
Services techniques :
Tél. 04 79 08 98 20
Fax : 04 79 08 98 21

Publication périodique gratuite
éditée par la Commune des Allues.
• **Directeur de la Publication :** Th. Monin.
• **Conception :** Agence Thuria.
• **Rédaction :** J.-M. Gouédard.
• **Crédits photo :** J.-M. Gouédard, Mairie des Allues.
• **Impression :** Faurite
Distribuée par voie postale
et en Mairie des Allues.